pays d'ORTHE et ARRIGANS

Plan local d'urbanisme intercommunal du PAYS D'ORTHE

SAINT LON LES MINES

Modification Simplifiée n°4

Pièce 4.B : Règlement graphique

Version	Date Approbation	Procédure
0	1 mars 2020	PLUi approuvé
1	26 avril 2022	Modification Simplifiée n°1
2	15 novembre 2022	Modification n°1
3	26 mars 2024	Modification Simplifiée n°2
4	23 janvier 2025	Modification n°2
5	25 septembre 2025	Modification Simplifiée n°3
6	29 septembre 2026	Modification Simplifiée n°4

Echelle : 1 /7 000

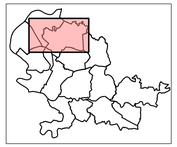
AG-CARTO

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans

Sources: Cadastre DGFIP Juin 2026

Document graphique établi par AG-Carto

Encrypt et certificate le 02/10/2026
Requ. en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 040-244400477-20260930-2026_134-DE



Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire
1-STL	Extension du cimetière	Commune
2-STL	Création d'équipements sportifs, scolaires, culturels et cheminements piétonniers	Commune
3-STL	Création d'un nouvel accès et d'un parking pour l'école maternelle	Commune
4-STL	Elargissement du chemin Lartigau	Commune
5-STL	Elargissement du carrefour du Bouzom	Commune
6-STL	Elargissement du chemin Monsalut	Commune
7-STL	Elargissement du carrefour du Petit Crère	Commune
8-STL	Création d'une voie douce	Commune

Les zones du PLUi

Zones urbaines

- UAb - Centre bourg ancien, dense et patrimonial d'Hastingues
- UAc - Centre bourg ancien, dense et patrimonial de Cauneguy
- UAp - Centre bourg ancien, dense et patrimonial de Peyrehorade
- UAs - Centre bourg ancien, dense et patrimonial de Sorde-l'Abbaye
- UB - Centre bourg diffus - urbanisation d'extension récente
- UBa - Centre bourg diffus - urbanisation d'extension récente en ass. autonome
- UBb - Centre bourg historique de Labatut
- UBc - Sous-secteur du centre bourg historique de Labatut
- UE - Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- UL - Zone urbaine à vocation de loisirs
- UT - zone urbaine à vocation d'activités touristiques et touristiques
- UEa - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
- UEAa - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales en ass. autonome
- UI - Zone urbaine à vocation d'activités industrielles
- UZ - Zone urbaine à vocation d'activités mixtes (artisanale, commerciale et industrielle
- UZA - Zone urbaine à vocation d'activités mixtes (artisanale, commerciale et industrielle) en ass. autonome
- UZcial - ZAC bull des Landes d'Hastingues

Zones à urbaniser

- AUc - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
- AUcr - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat - Ouverture à l'urbanisation est conditionnée à la modification/ révision du PLUi
- AUE - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités
- AUL - Zone à urbaniser à vocation principale d'équipements
- AUZA - Zone à urbaniser à vocation principale d'activités - Ouverture à l'urbanisation est conditionnée à la modification/ révision du PLUi

Zones naturelles et agricoles

- N - Zone naturelle
- Nce - Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
- Nep - Zone naturelle de préservation du captage d'eau potable
- Nc - Secteurs dédiés aux activités économiques isolées
- Nd - Secteur dédié à l'exploitation de carrière
- Nk - Secteurs dédiés au stockage de déchets
- Nl - Secteurs dédiés aux quartiers isolés
- Nt - Secteurs dédiés aux activités sportives ou de loisirs
- Nm - Secteurs dédiés à la pratique de loisirs pour véhicules motorisés
- Nm - Secteur dédié au stand de tir du ministère des armées
- Nv - Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (camping,...)
- Nv - Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (gîte, chambre d'hôte,...)
- A - Zone agricole
- Ace - Zone agricole avec préservation des continuités écologiques
- Ap - Zone agricole avec enjeux paysagers
- Ans - Secteurs dédiés au centre équestre
- Ac - Secteur dédié à l'hébergement de saisonniers agricoles : de type habitation légère de loisir
- At - Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques

Prescriptions

- Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du CU
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Secteur de mixité sociale défini au titre de l'article R.151-38, 1° du CU (au moins 70% des logements créés doivent être des logements locatifs sociaux)
- Secteur Ouverte à OAP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU
- Eléments de paysages bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysages naturels identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Eléments de paysages naturels à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU
- Alignement de bati structurant l'espace public
- Secteur de préservation de la diversité commerciale identifié au titre de l'article R.151-37 du CU
- Eléments de paysages bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Changement de destination soumis à l'avis conforme de la CDPENAF ou CDNPS au titre de l'article L151-11 2° du CU

Informations

- Report de PPRI
- Report de l'aléa des zones inondables (AZI)
- Report des Zones de préemption de prescription archéologique
- Canalisation de gaz
- Périmètre de protection de Monument historique
- Zone de Protection Urbain
- Sentier à réaliser
- Risque de ruissellement en application de l'article L.111-6 du CU
- Canalisation de gaz - zone non aedificandi